



Jeudi 19 juin 2025

Services Techniques :

- La rénovation du quartier de Groussay se poursuit.

Commande Publique :

- La municipalité n'a pas changé de cap... mais la voirie si !

Commerce et Artisanat :

- Face aux défis du dynamisme en cœur de ville, Rambouillet trouve des solutions.

Contact

Directeur de Cabinet

Nicolas Martinez : 06 42 57 20 91

La rénovation du quartier de Groussay se poursuit

Le quartier historique de Groussay fait l'objet d'une requalification d'envergure depuis novembre 2024. L'objectif affiché par la municipalité : rénover l'ensemble des quartiers de Rambouillet de manière structurée et cohérente.

Dans le cadre de l'aménagement du quartier de Groussay, trois phases de travaux ont été programmées. Deux d'entre elles sont d'ores et déjà achevées avec succès :

- La première phase a concerné la réfection de plus de 2 100 m² de voirie, la rénovation des parkings ainsi que la modernisation de l'éclairage public aux abords du 12, rue des Marais.
- La deuxième phase a porté sur la rénovation de l'aire de jeux située au square des Marais, la réfection de plus de 2 700 m² de voirie et de stationnements, et la modernisation de l'éclairage public (secteur du 4 au 12 rue des Marais et rue du Quai de l'Étang).

La troisième phase qui achèvera ce programme, prévue pour l'automne 2026, prévoit la requalification de 3 500 m² d'espaces publics ainsi que la création d'une chaussée infiltrante de 300 m².

Au total, plus d'un million d'euros sont investis par la ville de Rambouillet pour entretenir le quartier et améliorer la qualité de vie des habitants de Groussay.

Au-delà d'une simple modernisation de la voirie, c'est une véritable transformation structurelle qui est en cours dans le quartier, intégrant notamment la végétalisation et une nouvelle occupation de l'espace public, avec la création d'une aire de jeux choisie par les habitants eux-mêmes à l'issue d'une consultation ayant mobilisé plus de la moitié des riverains concernés !

Pour ce projet, la municipalité collabore étroitement avec le bailleur Yvelines-Essonne, qui s'est engagé à contribuer financièrement à hauteur de 3 000 euros. Une convention de partenariat, précisant les modalités de cette contribution, doit être signée entre la ville de Rambouillet et le bailleur. Cette convention sera présentée, par la municipalité, lors du conseil municipal du 19 juin 2025.

« Le Plan Voirie et les nombreux travaux du quotidien que j'ai initiés avec mon équipe sont désormais bien visibles. Rambouillet avait vraiment besoin de ces aménagements, et pas uniquement dans le centre-ville. Tout comme à Grenonvilliers, où nous avons rénové 1 670 m² de voirie incluant les stationnements, le quartier de Groussay nécessitait des interventions. Même si un mandat ne permet pas de rénover l'intégralité des voiries pour des raisons évidentes, nous avons accompli beaucoup, car les travaux du quotidien ont toujours été une priorité depuis le début de notre mandat. » - Véronique Matillon

La municipalité n'a pas changé de cap... mais la voirie, si !

Décidément, à chaque conseil municipal, un nouvel accord-cadre voit le jour pour les travaux de voirie à Rambouillet.

Cette fois-ci, il s'agit d'un accord-cadre prévoyant, pour un montant annuel de 1,8 million d'euros HT, l'entretien courant de la voirie (nids-de-poule, par exemple), des réparations plus lourdes (réfection de trottoirs et de chaussées), ainsi que des travaux neufs (reprise complète de tapis de chaussée). Ce marché est passé selon une procédure adaptée, sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande, avec un montant maximum et trois opérateurs économiques retenus à la suite d'une mise en concurrence.

Cet accord-cadre, comme tous ceux portés par la municipalité en conseil municipal, constitue l'une des nombreuses briques de l'ambitieux Plan Voirie, défendu par Madame le Maire et son équipe.

La liste des réalisations est longue, mais quelques exemples permettent d'illustrer le travail conséquent mené par les services de la ville et leurs prestataires.

À commencer par la récente campagne de réparation des nids-de-poule, qui a concerné les rues Clémenceau, de la Prairie, Paul Doumer, de la Fosse Jean, Résidence Pasteur, d'Angiviller, de Clairefontaine, du Champ de Courses, ou encore du Petit Gril.

S'agissant des travaux de plus grande ampleur, l'ensemble des secteurs de la ville sont concernés. Par exemple :

- Secteur 1 : le nouveau carrefour Tivoli, la rue Sadi Carnot...
- Secteur 2 : la réfection du quartier de Groussay, la rue de Grenonvilliers et ses parkings, la rue Louis Leblanc, la rue de Clairefontaine...
- Secteur 3 : la rue du Muguet, le parking du Nickel, la rue Baumgarth, la rue des Fontaines, la rue Patenôtre, la rue de Toulouse...
- Secteur 4 : la piste cyclable le long de la rue d'Orphin ; acquisition foncière et lancement des études de requalification complète de la rue des Fontaines (du rond-point de la Petite Beauce jusqu'à la rue de l'Étang d'Or), soit 430 mètres linéaires ; acquisition foncière préalable aux études pour la création d'une piste cyclable reliant Bel Air à Racinay ; travaux sur les réseaux d'eaux pluviales, notamment rue d'Arbouville...
- Secteur 5 : rues Einstein, du Vieil Orme, Rouget de Lisle, allée des Vignes, avenue du Coin du Bois, rue Schubert...
- Secteur 6 : renouvellement du réseau électrique basse tension rue du Champ de Courses (ENEDIS) ; renouvellement du réseau d'eau potable (avec la CART) rue du Champ de Courses, rue de la Remise des Frênes, rue de la Chesnaie, angle des rues de la Mare aux Buis et du Champ de Courses...

Ces travaux, loin de représenter l'exhaustivité des réalisations, témoignent de la volonté municipale d'entretenir et de moderniser les rues de Rambouillet. Le Plan Voirie laissera son

empreinte grâce aux nombreux chantiers menés, qui améliorent déjà et continueront d'améliorer le quotidien des Rambolitains.

« Nous ne pouvions pas énumérer l'ensemble des réalisations menées dans nos rues : elles sont trop nombreuses, et cela aurait été indigeste à lire. Mais ce que l'on peut dire, c'est que ces travaux sont visibles de tous. Lorsque j'ai commencé mon mandat de Maire, on me disait souvent que les rues étaient vieillissantes. Aujourd'hui, on me dit que "la ville change" et on me demande quand ce sera le tour de la rue d'en face. Je réponds qu'il est impossible de refaire toutes les voiries en un seul mandat, mais que nous avons déjà fait beaucoup. Je rappelle également que certaines rues doivent attendre la mise en conformité des réseaux par ENEDIS avant de pouvoir être rénovées. » - Véronique Matillon

Face aux défis du dynamisme en cœur de ville, Rambouillet trouve des solutions

Avec 576 commerces actifs sur son territoire, dont 300 situés en centre-ville, Rambouillet présente une densité commerciale positive pour une ville de moins de 30 000 habitants. Son taux de vacance commerciale, établi à 7,8 % (et seulement 5 % pour le centre-ville), reste bien inférieur aux moyennes régionale (12,9 % en 2023) et nationale (10,64 % en 2024), faisant de Rambouillet une ville attractive et dynamique. En somme, une situation globalement positive au regard des autres communes comparables.

Cependant, depuis 2022, la fréquentation des commerces du centre-ville connaît une baisse continue, avec une diminution marquée d'un point de pourcentage entre 2023 et 2024. Cette tendance nationale s'explique notamment par :

- Un contexte économique et social fortement dégradé : inflation, baisse du pouvoir d'achat, incertitudes incitant à l'épargne...
- Une transformation des modes de consommation : le e-commerce, fortement accéléré par la crise sanitaire, poursuit son essor au détriment du commerce de proximité. En 2023, les Français ont dépensé 160 milliards d'euros en ligne (+10,5 % en un an), pour près de 2,35 milliards de transactions. Les plateformes numériques captent désormais une large part de la demande, tant pour les biens que pour les services. Pour exemple, en décembre 2024, Amazon est l'enseigne où les Français ont le plus dépensé.

Il s'agit donc d'un enjeu à la fois commercial et existentiel pour les villes de taille moyenne, qui doivent relever ce défi avec des moyens souvent limités, d'autant que le secteur public ne peut intervenir directement sur l'activité privée.

Face à cela, la Ville de Rambouillet, qui s'est dotée sous cette mandature d'un véritable service commerce, n'est pas restée inactive :

- Soutien fort à la réimplantation d'un cinéma en centre-ville, avec une subvention d'investissement d'un million d'euros et un appui de la ville constant.
- Accompagnement de la galerie artistique et associative locale « Helium », rue Chasles, via la mise à disposition d'un local.
- Mise en place d'un linéaire de protection commerciale pour encadrer l'installation de nouveaux services en agence sur l'axe marchand principal, ainsi que la création d'un périmètre de sauvegarde du commerce de proximité, permettant la préemption de baux commerciaux et de fonds de commerce.
- Appui aux commerces locaux pendant la crise COVID, notamment par la mise en place de la marketplace « Acheteza».

Aujourd'hui, la municipalité souhaite aller plus loin en acquérant un fonds de commerce situé au 91 bis rue du Général de Gaulle, afin d'y installer une boutique éphémère. Cet espace

permettra aux créateurs, artisans et commerçants locaux de se faire connaître et d'envisager, par la suite, une implantation durable sur le territoire.

« La question des centres-villes dans les villes moyennes est un vrai sujet. Je sais d'ailleurs qu'il est pris très au sérieux au niveau des ministères. De nombreux paramètres entrent en jeu : cela relève souvent du secteur privé, sur lequel nous n'avons pas toujours la main. J'entends que certaines installations peuvent susciter des débats, mais nous n'avons pas tous les leviers. En revanche, en soutenant des projets comme le cinéma en centre-ville ou la galerie Hélium, nous favorisons le dynamisme commercial en générant du flux et de l'attractivité. La création d'un service commerce constitue un axe stratégique pour Rambouillet et pour les Rambolitains. Notre priorité est de défendre notre ville et ce qui en fait tout le charme. »

— Véronique Matillon